



# La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

26 novembre 2004

Par l'équipe du Collectif

Numéro 181



## Appuis nombreux et variés à la position du Collectif

Nous avons reçu près de 2 000 déclarations d'appui de personnes et de groupes jusqu'à maintenant dans le cadre de notre campagne d'appui à la position du Collectif pour demander le retrait du projet de loi 57 et des améliorations substantielles au régime d'aide sociale.

Parmi ces appuis, pour donner des exemples de la variété, citons celui de 5 paroisses de Gaspésie, celui de l'équipe interdisciplinaire «De tout coeur» du Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda et celui de la chaire «Approches communautaires et inégalités de santé» de l'université de Montréal.

## L'appui formel d'un député

Nous avons également reçu une première déclaration d'appui d'un député, soit celui de Claude Boucher, député de Johnson. Espérons que d'autres noms s'ajouteront dans les prochains jours, grâce entre autres à votre travail !

## Une lettre des évêques...

Le président du comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec vient d'écrire au ministre Béchard pour demander un régime d'aide sociale couvrant les besoins dans les droits et la dignité et le retrait du projet de loi 57 si ce celui-ci ne le fait pas.

## ... et une autre de l'Ordre des travailleurs sociaux

L'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec demande lui aussi le retrait du projet de loi, dans un texte paru dans *Le Devoir* d'hier et dans une lettre au premier ministre.




Clôture des auditions de la commission sur le projet de loi 57 sur l'aide sociale

## Le mépris n'aura qu'un temps

**Bonjour tout le monde, les auditions de la commission parlementaire sur le projet de loi 57 se sont terminées hier dans le mépris le plus total de la position fortement majoritaire présentée par des dizaines d'organisations entendues depuis le 5 octobre dernier. Cette position majoritaire demande comme nous le retrait du projet de loi 57 et l'indexation complète de l'ensemble des prestations. Elle demande aussi la couverture des besoins dans un régime libéré des préjugés et de la catégorisation selon l'aptitude au travail.**

L'opposition officielle a rendu compte, compilation à l'appui, de cette tendance majoritaire. Mieux, elle y souscrit comme voie d'évolution pour le régime d'aide sociale : on vous invite à consulter sur le site Internet de l'Assemblée nationale la déclaration finale, sans équivoque, de Camil Bouchard, porte-parole de l'opposition sur la question. De son côté, le ministre s'est replié sur une poignée de mémoires alignés sur la position de type «psychosociale pro-capitaliste», très XIXe siècle, qui est la sienne. Cette position ministérielle faussement charitable, très rétrograde, cherche à faire porter le blâme sur les personnes en situation de pauvreté, à «aider» et «inciter» par la carotte et le bâton, tout en mettant l'accent sur la fraude, les fautes et les défauts des personnes, sans remettre en question les causes systémiques qui fabriquent la pauvreté. Il faut que vous sachiez que cette position est très, très minoritaire sur l'ensemble. Nous avons fait nous aussi nos compilations et nos analyses. Nous ferons mardi prochain, le 30 novembre, notre bilan, que nous vous transmettrons, de cette étape des travaux de la commission.

## La suite des événements : il faut y voir !

Les deux dernières semaines auront été riches en événements. Nous étions plus de 10 000, quoi qu'ont dit les médias, samedi le 20 novembre dernier, à l'événement-manifestation du Réseau de vigilance. Nous avons reçu beaucoup de compliments sur la première heure sur l'aide sociale, avec son *work out* animé superbement par Mise au jeu, ses témoignages et ses slogans mystères. Le même jour, de 150 à 200 personnes se sont mobilisées au Saguenay Lac-St-Jean pour une action bien couverte par les médias et des députés ont également eu de la visite et des animations. La suite du processus législatif ? Dépôt du rapport du président de la commission aujourd'hui. Les débats sur l'adoption de principe devraient commencer dans le cours de la semaine prochaine. C'est habituellement suivi de l'étude détaillée en commission et du processus d'adoption. Disons que cette suite des choses nous trouvera sur son chemin. On vous en reparle. 



**Collectif pour un Québec sans pauvreté**

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9. Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740  
Courriel: [collectif@pauvrete.qc.ca](mailto:collectif@pauvrete.qc.ca)

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)